Dossier
TRAVAUX
D'UN CHANTIER À L'AUTRE
P. 4

Au cœur de ma ville
URBANISME
NOUVELLE AGGLOMÉRATION P. 10

Des idées pour vos loisirs et vos soirées
JANVIER, FÉVRIER...
P. 9, 23 et 30

LA LETTRE
du Mesnil-le-Roi

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS
NUMÉRO 100 JANVIER 2016

Bonne Année
2016

idBRICO
BRICOLAGE - JARDINAGE - DÉCORATION
800m² au cœur de Maisons-Laffitte
OUVERT DIMANCHE MATIN
34 ter, avenue Saint-Germain
01 39 12 12 18
idbrico.com
NOUVEAU
dans votre magasin
ELECTROMÉNAGER
IMAGE ET SON
3500 produits disponibles sous 48/72H
Outillage
Peinture
Electricité
Plomberie
Jardinerie
Animalerie
Ménager

magasins U.com
U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS
NOUVEAU
OUVERT TOUS LES DIMANCHES
DE 9H À 12H45
BAISSE DES PRIX
Pour votre confort,
U express
Le Mesnil le Roi
s'agrandit
+ GRAND + BEAU - CHER
U express
sur la route de Poissy, à la sortie de Maisons-Lafitte

PRESTIGE
Immobilier
ESTIMATION GRATUITE
Vous présente tous ses vœux pour 2016
VENTE
ACHAT
LOCATION
01 39 12 02 22
www.agenceprestigeimmobilier.com
15 avenue de la République
78600 LE MESNIL LE ROI

ÉDITO

Le Conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter **UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2016, SEREINE ET OPTIMISTE !**

Chères Mesniloises, Chers Mesnilois,

2015 fut une année éprouvante, une année que nous voudrions oublier rapidement. Mais comment oublier le drame des familles dont certaines nous sont proches ? Nous savons, hélas, que les menaces subsistent et que nous devons rester vigilants. Les Français ont été dignes dans l'épreuve et se sont retrouvés autour des symboles de la République, le drapeau et la Marseillaise. Feu de paille ou volonté de rappeler les valeurs d'une identité nationale mise à mal par les dénis du "politiquement correct" ?

La sécurité est un bien précieux. Elle relève avant tout de l'État, des collectivités mais aussi de chacun de nous, dans la vie quotidienne. Le Conseil municipal a décidé de créer, en 2016, un second poste de policier municipal pour pallier la mobilisation de la Police nationale sur des secteurs plus "sensibles". Cela nous permettra d'assurer une présence plus régulière sur notre territoire.

2016 est l'année d'un nouveau chamboulement administratif avec la création de la nouvelle Communauté d'agglomération de 340 000 habitants à laquelle nous sommes désormais rattachés avec 19 autres communes. Le mille-feuille français ne disparaitra pas de sitôt ! La volonté exprimée par tous les élus de travailler de concert, de préserver l'identité de nos communes et de réduire l'impact fiscal de cette agglomération est malgré tout de bon augure.

2016 sera aussi une année laborieuse pour la municipalité avec l'aboutissement du Plan Local d'Urbanisme qui scellera l'avenir du Mesnil pour les dix prochaines années, la réalisation des premiers chantiers issus de nos projets et la poursuite de la rénovation de nos rues.

La pression régulière de l'État pour la réalisation de logements sociaux, comme l'attente de nombreux Mesnilois qui ne trouvent pas à se loger, ne peuvent être satisfaites en quelques mois, faute pour la commune de posséder en propre des terrains constructibles. Le coût des terrains privés dissuade les bailleurs sociaux mais nous entendons remplir nos obligations légales en veillant à l'intérêt premier de nos concitoyens.

Si cette nouvelle année comporte de nombreuses inconnues, nationales et locales, nous devons l'aborder avec un optimisme, mesuré mais résolu, et l'espoir d'une vie meilleure où chacun trouve la place qu'il est en droit d'espérer et qu'il mérite.

Je souhaite que 2016 vous apporte santé, sérénité et réussite dans vos projets.

Le Maire

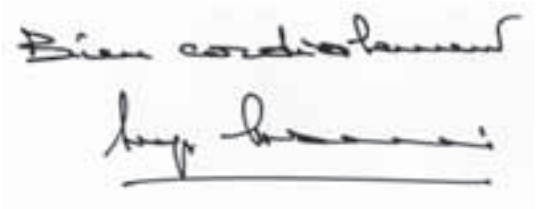

SOMMAIRE

4 Dossier
TRAVAUX

8 En bref

9 Au cœur de ma ville
ACTIONS ET MOBILISATIONS
URBANISME
ENVIRONNEMENT
ANIMATIONS CULTURELLES
MARCHÉ DE NOËL
RETOUR SUR IMAGES
INFORMATIONS

26 Au cœur des associations

29 Tribune libre

30 Sortir dans ma ville

Journal Municipal d'Informations
Directeur de la publication : M. Le Maire, Serge CASERIS, Secrétaire de rédaction : Elisabeth MESSAGER, Maire-adjoint
Conception, réalisation : Patricia Anssens - Impression : Artimedia, RCS Paris B 419 235 049. Papier blanchi sans chlore, ni acide. Dépôt légal janvier 2016.

Ne pas jeter sur la voie publique - Photos non contractuelles.
p1 Salamandre © mirabile, p8 © Andrey Popov, © .shock, p20 © ipopba, p28 © Michael Brown > Fotolia.com - DR.

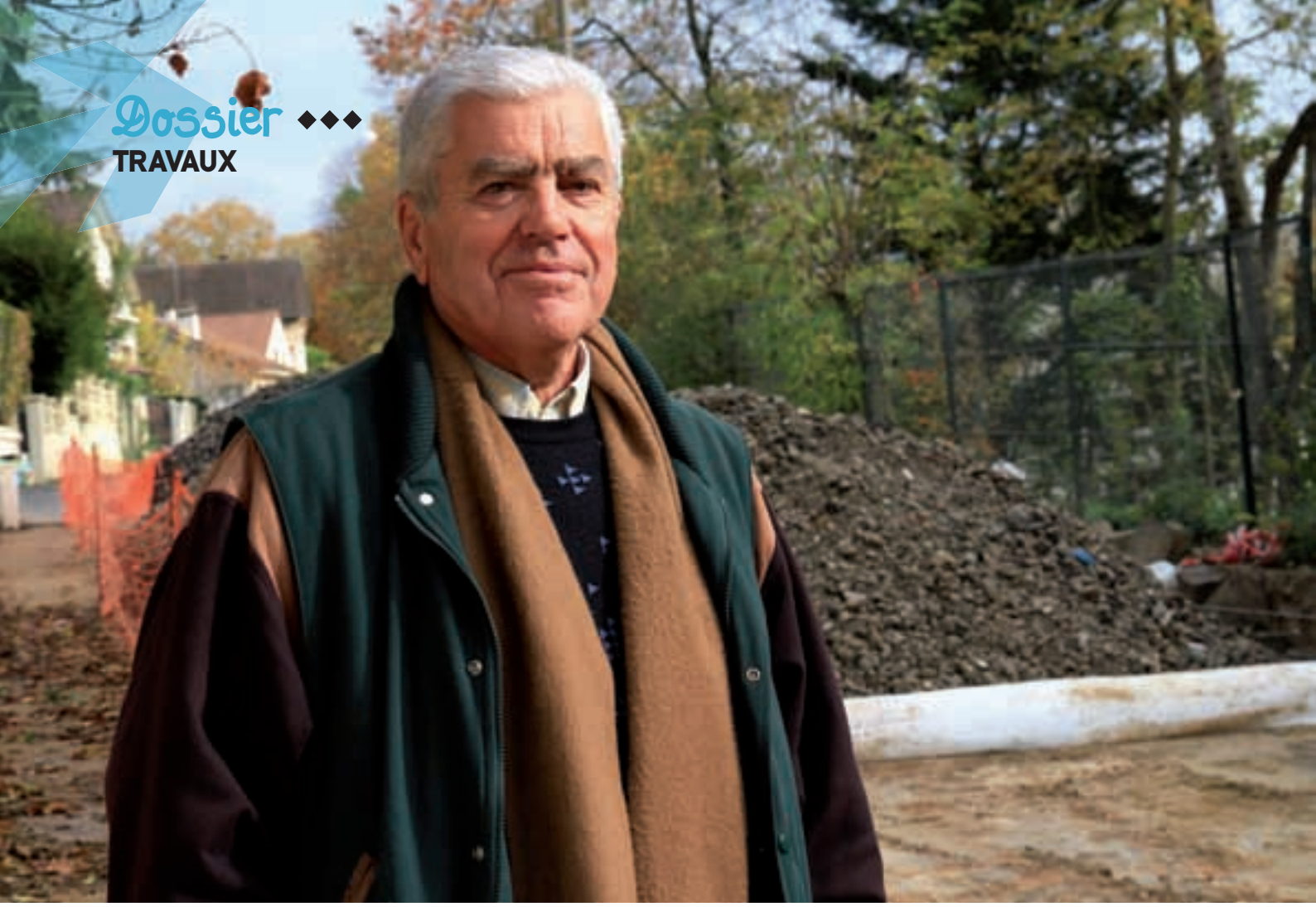

D'UN CHANTIER À L'AUTRE

Philippe Dugard est né à Maisons-Laffitte. Diplômé du Conservatoire National des Arts et Métiers, il a fait toute sa carrière professionnelle dans un grand groupe français du B.T.P. en France et à l'étranger, participant à de nombreux chantiers et notamment à la réalisation des installations des jeux olympiques de Grenoble en 1968 et à la restauration du dôme des Invalides en 1989.
Mesnilois depuis 1973, il rejoint l'équipe municipale de Marc Demeure en 2001.
Il met son expérience au service des Mesnilois dans les domaines de la voirie et des travaux urbains.

Vous avez été président de l'A.S.M.R. pendant 15 ans, quels souvenirs en gardez-vous ?
Dès mon arrivée sur la commune en 1973, j'ai participé à la création de l'A.S.M.R. en tant que vice-président. Élu président en 1996, j'ai occupé cette fonction jusqu'en 2011, année où j'ai transmis le flambeau à Philippe Halot. En1998, la ville a réalisé un premier gymnase ce qui a permis d'accueillir de nouvelles disciplines sportives. Aujourd'hui, disposant d'un deuxième complexe sportif, l'A.S.M.R. s'est développée. Elle compte 1200 adhérents repartis dans 12 sections. Ce succès est dû en grande partie à l'engagement à mes côtés de nombreux bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine, avec lesquels se sont tissés des liens d'amitié.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix d'un **mètre linéaire** de voirie varie selon la nature des travaux :

- Réhabilitation complète d'une voirie communale : environ **1 800 €** (estimation variable suivant la largeur de la voie)
- Rénovation de la seule couche de roulement après rabotage : environ. 20 € du m² soit **120 €** pour une rue de 6 m de largeur.

En charge des travaux, quels chantiers avez-vous conduit au Mesnil ?

Depuis 2001, sous l'impulsion du maire Marc Demeure et de celle de son successeur Serge Caseris, de multiples chantiers ont été menés à bien. Pour ne citer que les plus importants :

• **en voirie :** réhabilitation du boulevard Pasteur, de l'avenue des Marronniers en passant par les rues Maurice Berteaux et de nombreuses voies communales ;

• **en bâtiment,** la restauration du clocher de l'église Saint-Vincent, la réalisation d'un nouveau gymnase et ses annexes et plus récemment la Maison de Santé Pluridisciplinaire que beaucoup de communes voisines nous envient.

Comment se conduit un chantier ?

On s'étonne toujours du temps écoulé entre l'annonce d'un projet et sa réception effective : quelques mois pour certains et plusieurs années pour d'autres. Les raisons principales sont la formalisation et la nature du projet, la recherche des financements, le respect des procédures administratives encadrées par le Code des Marchés publics :

• **Rénover la couche** de roulement d'une voirie ou mettre aux normes un arrêt de bus, est relativement simple et réalisable dans des délais raisonnables. La phase la plus délicate est de trouver des financements qui compléteront les fonds propres de la commune. Puis il faut consulter des entreprises qualifiées et choisir la mieux "disante". Pour ce type d'ouvrage, le suivi de l'opération est assuré par les élus et les services techniques municipaux.

• **Les réalisations plus complexes,** telles que la réhabilitation complète d'une voie communale, sont un tout autre challenge : elles comprennent l'inspection télévisée du collecteur d'assainissement, son changement ou son chemisage, le remplacement éventuel de la conduite d'eau potable, l'enfouissement des réseaux aériens (éclairage public, basse tension, téléphone, câble), les études avec les concessionnaires, la reprise en sous œuvre des fondations, et enfin la couche finale généralement en enrobé sur les trottoirs et la chaussée. Même procédure pour des projets de nouveaux équipements. Il faut dans les deux cas choisir, après consultation élargie, un Maitre d'œuvre ou un architecte en fonction de ses références et la qualité de son avant-projet.

Ci-dessous, à gauche : rabottage de la couche de roulement sur la R.D. 157, rue Maurice Berteaux. À droite : enfouissement des réseaux et réhabilitation de la voirie, rue de Romilly.

> Ci-dessus, extension du hangar à bateaux de la base nautique. A droite, décaissement de la chaussée pour reprise des fondations, rue des Marronniers.

> Le suivi du chantier qui fut mon métier, me passionne même si je ne peux répondre à toutes les sollicitations.

• **La recherche de subvention est une longue traque** auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire, de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, du Syndicat d'Énergies des Yvelines, etc. Sans oublier une quantité de dossiers à constituer. Parallèlement, le Conseil Municipal doit affecter les fonds nécessaires, souvent sur plusieurs exercices.

Ces étapes franchies, la mairie lance un appel d'offres en ligne dans des revues spécialisées en suivant des procédures très strictes. Le choix de l'entreprise ou des entreprises adjudicataires est fait par une commission présidée par le Maire, en présence, le cas échéant, de représentants de la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes. Le contrôle de légalité sur le choix du prestataire est assuré par les services de la Préfecture.

Le chantier, l'opération la plus valorisante du projet, peut enfin commencer. On voit donc se concrétiser l'aboutissement de nos efforts. Mais il faut suivre, chaque semaine : l'avancée des travaux, les modifications éventuelles à apporter, intégrer parfois les remarques des riverains. Cette phase, qui fut mon métier, me passionne même si je ne peux répondre à toutes les sollicitations soit pour des raisons techniques, soit pour des raisons de coût car chaque modification au marché donne lieu à un avenant, rarement gratuit !

Aujourd'hui, quels sont vos travaux en projet ?

Ce ne sont pas mes projets mais ceux de l'équipe municipale actuelle ! Nous nous étions engagés lors de la campagne électorale à : • Aménager un terrain de football synthétique sur le stade Maurice Rein • Créer une plateforme de skateboard et de BMX rue du port • Construire de nouveaux locaux contigus au groupe scolaire Jean Jaurès pour augmenter les possibilités d'accueil du réfectoire et des activités périscolaires • Restaurer la partie extérieure du chœur de l'église Saint-Vincent • Poursuivre la rénovation de nos rues.

Deux de ces projets sont en bonne voie de réalisation :

Le terrain synthétique du stade Maurice Rein

Le financement en vue du remplacement de la surface de jeu est atteint grâce aux subventions accordées par le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Ligue Île-de-France de Football. Le sénateur Alain Gournac nous a par ailleurs attribué une somme significative au titre de sa réserve parlementaire. Qu'il en soit ici, sincèrement remercié. Le maître d'œuvre a terminé ses études préalables. Sept entreprises spécialisées ont répondu à l'appel d'offres. L'attribution sera effective pour la fin de l'année. Les travaux devraient commencer au 2ème trimestre 2016 pour se terminer en août. L'éclairage sera mis aux normes, la rénovation des vestiaires est à l'étude.

La restauration du chevet de l'église

La partie extérieure du chœur est en très mauvais état et nécessite une intervention que je qualifierais d'urgente. L'architecte du patrimoine des Yvelines retenu a terminé son avant-projet détaillé. La demande de subvention relative à la première phase de travaux a été adressée à la Direction Régionale des Affaires Culturelles "D.R.A.C." qui a émis un accord de principe. Ce préalable étant acquis, le dossier va être transmis au Conseil Départemental. Nous espérons une réponse positive ce qui permettrait de débuter les travaux au 2ème semestre 2016.

En ce qui concerne la réalisation d'une plateforme de skateboard et de B.M.X. ainsi que l'extension du

> Ci-contre, modernisation des branchements d'eau potable.
En haut, réhabilitation de la rue Fould.

> Visite du chantier de la transformation d'une ancienne laiterie en Maison de Santé pluridisciplinaire.

groupe scolaire Jean Jaurès, les études sont en cours. Les architectes choisis ont rendu leurs copies. Les avant-projets définitifs vont être présentés aux organismes susceptibles de les financer dans le cadre d'un contrat triennal. Il est évident que le contexte actuel de restriction des dotations de l'État aux collectivités locales laisse planer un doute sur l'importance de ces subventions. Nous avons néanmoins bon espoir mais nous ne nous engagerons qu'avec des certitudes…

Avez-vous planifié des travaux de voirie pour 2016 ?

Le Conseil Municipal ne se prononcera que lors du vote du budget. Nous ignorons encore quelles seront nos capacités financières car l'État nous privera de ressources habituelles et nous ne pouvons pas évaluer, à ce jour, l'impact financier pour le Mesnil de la création de la future Agglomération à laquelle nous sommes rattachés depuis le 1er janvier.

Sous ces réserves déterminantes, qui nécessiteront certainement un arbitrage, et en accord avec le maire, je proposerai trois projets :

• **La rue des écoles :** elle n'est guère avenante et le passage des engins de chantiers, utilisés pour la construction d'une résidence de 17 logements, ne l'ont pas arrangée. Nous en profiterons pour enfouir les réseaux.

• **La rue Henri Moissan** (tout ou partie) : le S.E.D.I.F. a procédé au changement de la canalisation d'eau potable de cette voie qui datait, pour partie, de l'année 1913 !

La voirie devant être remise en état, nous allons bien entendu mettre à profit cette réhabilitation pour enfouir les réseaux actuellement aériens.

• **La rue des Graviers :** enfouissement des réseaux.

> Je rappellerai qu'en 2015, la rue des Marronniers et la rue Pasteur ont été rénovées.
Ces deux chantiers ont représenté pour la commune une dépense de 800 000 €.

C'est votre troisième mandat d'élu et de maire adjoint. Quels enseignements en tirez-vous ?

J'ai toujours aimé ce métier et je continue à me sentir à l'aise dans mes fonctions même si ce n'est pas toujours facile car on aimerait faire plus et plus vite ! D'un chantier à l'autre, j'apprécie les contacts avec les Mesnilois même lorsque nous ne pouvons répondre à toutes les demandes. C'est la caractéristique d'une petite commune d'avoir cette proximité avec nos concitoyens, avec son lot de félicitations et quelquefois... de critiques. Les activités municipales sont aussi faites d'une multitude de réunions, de manifestations, de partage en équipe, pas toujours unanime ! Ce qui remplit un agenda et me fait oublier que je suis "en retraite".

BREVES

ÉLECTIONS RÉGIONALES

RÉSULTATS DES 2 TOURS

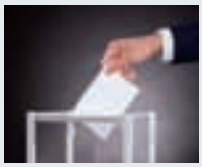

Candidats	1er tour	2ème tour
Valérie Pécresse	47,86 %	61,83 %
Claude Bartolone	17,60 %	27,35 %
Wallerand De Saint-Just	15,36 %	10,81 %
Taux de participation	**50,14 %**	**58,11 %**

SÉCURITÉ

Faux policiers

Comme d'habitude ils ont bien choisi leur cible : des Mesnilois âgés, probablement repérés et suivis quelques jours avant depuis le commerce où ils font leurs courses régulièrement. Trois faux policiers, vêtus d'un uniforme, enfin d'un semblant d'uniforme se présentent à leur domicile sous le prétexte qu'ils auraient été victimes d'un malfaiteur et qu'il était nécessaire de vérifier s'il n'était pas encore présent et surtout si rien ne leur avait été dérobé. La suite va de soi. Les personnes sont censées se diriger, avec eux, là où elles gardent bijoux et argent liquide, pour vérifier si rien ne manque. Les voleurs n'ont plus qu'à s'en emparer ou demandent qu'on les leur confie pour prélever des traces ou indices ! C'est ce qui était arrivé, il y a un an, à une Mesniloise qui n'a jamais revu bien sûr, ni ses bijoux ni ses économies.
Cette fois-ci, ces faux policiers ont été démasqués par les victimes qui se sont méfiées des cartes de police peu crédibles. Elles ont alors actionné l'alarme à partir de la petite télécommande en permanence à portée de main ! Ce dispositif fait pour alerter ou sauver déclenche en moins de deux minutes les appels à la société de télésurveillance et l'envoi de secours... alors les faux policiers ont pris la fuite... Bravo à ces Mesnilois pour leur réflexe et leur réactivité.
Cette affaire montre, qu'en plus de l'appel au **17**, si la télécommande d'alarme est reliée à la société de télésurveillance, c'est un excellent moyen supplémentaire de dissuasion !

TEMPS D'HIVER

PRUDENCE

L'arrivée soudaine du gel ou de la neige rend rapidement les rues impraticables et la circulation dangereuse. Que vous soyez locataire ou propriétaire, il faut alors dégager les trottoirs, les entrées d'habitation, les sorties de garage.
La ville n'ayant pas vocation à distribuer les sacs de sel ou de sable, c'est donc maintenant qu'il faut en faire provision !
Pour dégager les rues, les services municipaux, organisés en équipes, œuvrent la nuit comme le jour. Ils agissent en priorité sur les voies principales, sur celles empruntées par les bus, ainsi qu'aux abords des bâtiments publics, des écoles, de la crèche, du centre de loisirs...

ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

Pré-inscription

La pré-inscription obligatoire est assurée en mairie par le service scolaire du 19 janvier au 27 février 2016 : mardi/vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 9h à 12h
École maternelle : concerne les enfants nés en 2011-2012-2013.
École élémentaire : concerne uniquement les nouveaux arrivants.
Documents à prévoir : livret de famille, justificatif du domicile des parents (quittance de loyer, factures E.D.F...), certificat de radiation, si l'enfant était scolarisé dans une autre école.
L'orientation de l'enfant sur une école dépend du domicile et de l'effectif de l'établissement.
En juin, un courrier sera adressé aux parents précisant les démarches à suivre pour l'inscription définitive auprès des directeurs.

Téléthon 2015 = 6 700 €

LES DONS

Atout 'Âge	146 €
Ballon bleu	586 €
Tennis	539 €
Marche A.S.M.R.	689 €
Football A.S.M.R.	500 €
Vente chouquettes	336 €
Futsal	92 €
A.S.C.O. Pétanque	100 €
Les 3 hameçons, pêche	130 €
Peluches, Champsfleur	28 €

Mobilisation réussie ! Les Mesnilois solidaires pour aider la recherche

Jeudi 3 décembre, tournoi de belote avec l'association Atout 'Âge.

Vendredi 4, participation sportive des élèves encadrés par leurs enseignants, les A.T.S.E.M, encouragés par les parents.

Le matin les enfants des trois maternelles accumulaient un nombre impressionnant de kilomètres en courant autour de la salle omnisports.

L'après-midi les élèves de l'élémentaire Jaurès arpentaient le stade Pierre Taranne, ceux du Clos de La Salle l'aire de jeux du Clos. Leur défi était de réaliser le plus de tours possible dans un temps déterminé selon la classe.

Après l'effort, le verre de jus de fruit ou de chocolat chaud, les bonbons, offerts par les organisateurs, étaient très appréciés. Ensuite, ils déposaient dans l'urne une enveloppe contenant les dons... Un moment important.

Le soir, les Comesniliens de Ballon bleu étaient sur scène devant un public nombreux et conquis.

Le samedi 5

Fabrication et vente de chouquettes à la salle omnisports, randonnée en forêt avec la section marche de l'A.S.M.R., diverses animations organisées par le Tennis club, vente de peluches à Champsfleur, tournoi de Futsal avec l'espace Jeunesse.

La municipalité, les bénévoles de l'A.S.M.R. remercient vivement les Mesnilois, pour leur générosité, leur participation. Un grand merci pour les malades, leurs familles, pour les chercheurs qui vont continuer à développer des thérapies innovantes pour améliorer la vie des malades.

Les écoles en chiffres

545 élèves, 130 adultes = 2 000 kms = 3 554 €

URBANISME

Par S.C.

Depuis 2013, nous appartenions à une Communauté de Communes qui regroupait Maisons-Laffitte et Le Mesnil-le-Roi. Cette Communauté est dissoute et a fait place depuis le 1er janvier 2016, à une Communauté d'Agglomération, nouvelle structure administrative "E.P.C.I.", décidée par l'État (loi MAPTAM du 27 janvier 2014). Le mille-feuille français, tant décrié, continue de s'enrichir…

Saint LA NOUVELLE

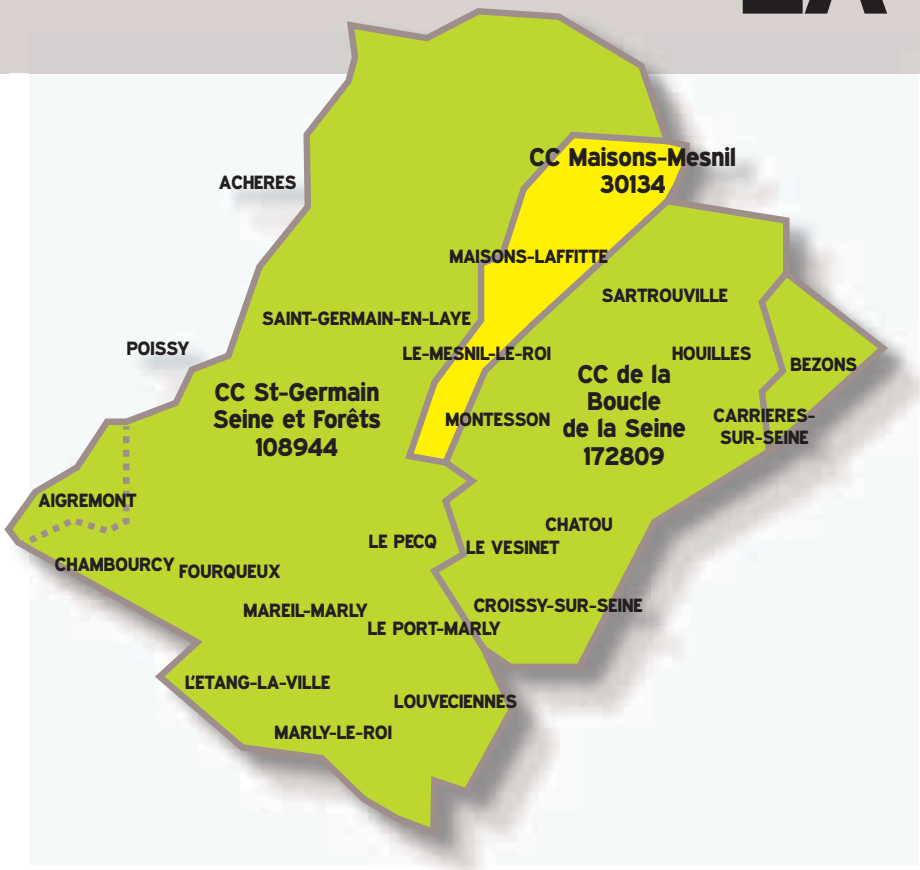

NOTRE AGGLOMÉRATION

- Regroupe 20 communes et plus de 330 000 habitants ! Toutes les communes avaient émis un avis défavorable lors de la "consultation" conduite par le Préfet de Région mais cet avis n'a pas été suivi.
- Recouvre un territoire disparate, d'Aigremont à Bezons inclus, bien que cette dernière ville soit située dans le Val d'Oise.
- Prend le nom de "Saint-Germain-Boucles-de-Seine".
- Est domiciliée à la mairie du Pecq.
- Ses services sont installés, au moins provisoirement, à Chatou.

Communes	Population	Sièges
Aigremont	1 120	1
Bezons	28 172	8
Carrières-sur-Seine	15 087	4
Chambourcy	5 857	2
Chatou	30 585	8
Croissy-sur-Seine	10 063	3
Fourqueux	4 055	2
Houilles	32 399	8
Le Mesnil-le-Roi	**6 383**	**2**
Le Pecq	16 350	4
Le Port Marly	5 089	2
Le Vésinet	15 901	4
L'Étang-la-Ville	4 688	2
Louveciennes	7 120	2
Maisons-Laffitte	23 215	7
Mareil-Marly	3 519	1
Marly-le-Roi	16 600	5
Montesson	15 280	4
Saint-Germain-en-Laye	39 476	10
Sartrouville	51 713	13
	332 672	**92**

Saint-Germain-Boucles-de-Seine en chiffres

332 672 habitants

20 communes, **92** conseillers élus

2 sièges pour le Mesnil

Germain-Boucles-de-Seine AGGLOMÉRATION…

Comme on peut le constater, c'est une assemblée importante où les majorités ne seront pas toujours aisées à constituer. C'est le "charme" de la représentation proportionnelle, que certains souhaiteraient voir étendue à l'échelle nationale !

Les points de vue et les aspirations des communes, quelle que soit leur importance, auront quelques difficultés à se faire entendre si ce n'est par la recherche du compromis ou du consensus.

> "Dans l'immédiat, pour les Mesnilois, le premier changement sensible portera sur la collecte des déchets ménagers, jusqu'ici communale, mais la continuité du service public sera naturellement assurée.

LES COMPÉTENCES

Fixées par la loi, elles sont appelées à se développer et à se renforcer au cours du temps :

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Équilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- Accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Études et travaux nécessaires à la desserte en Haut-Débit du territoire.

LE BUREAU

Il devra en assurer la direction et sera composé d'un représentant de chaque commune.

LE FINANCEMENT

Point très sensible pour les contribuables que nous sommes ! Les modalités ne sont pas encore arrêtées mais tous les élus ont la volonté de limiter et si possible de neutraliser, l'impact sur les ménages.
L'Agglomération reprend toutes les recettes fiscales des entreprises ainsi qu'une partie de la taxe d'habitation perçue jusqu'ici par les communes (près de 30 % pour le Mesnil !). Les ressources non utilisées pour son fonctionnement et ses missions, sont reversées aux communes en fonction de leur contribution initiale.

À ce jour, nous ne pouvons connaître les recettes exactes du Mesnil ce qui ne facilite pas l'élaboration de notre budget 2016. Soulignons que le potentiel fiscal de notre commune étant, avec Houilles, le plus faible de cette nouvelle Agglomération, nos marges de manœuvre seront très étroites !

Tous les élus sont conscients des enjeux et des contraintes. Ils feront en sorte de participer activement à cette nouvelle Agglomération pour en tirer parti et préserver nos intérêts essentiels.

URBANISME

Par **Pierre Debue, maire-adjoint**

PLAN LOCAL

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme "P.L.U.", abordée dans la lettre du Mesnil de juillet 2015, comporte quatre étapes :

• **Le diagnostic** dont le bilan a été porté à la connaissance des Mesnilois.

• **L'élaboration d'un "Projet d'Aménagement et de Développement Durable"** "P.A.D.D.", synthèse de la politique générale que le Maire et le Conseil municipal ont la volonté d'appliquer en matière d'urbanisme pour répondre à la fois aux enjeux communaux et aux exigences de la loi et de l'ensemble des normes réglementaires en matière d'urbanisme et d'habitat.

• **La rédaction du Règlement et du Plan de Zonage**

Le Plan de Zonage délimitera la commune en quatre nouvelles zones, définies par la loi : zone Urbaine U ; zone à urbaniser UA ; zone agricole A ; zone naturelle et forestière N. Des sous-zones permettant de tenir compte des spécificités d'un secteur peuvent être introduites dans cette classification. Pour chacune d'elles le Règlement déterminera les possibilités et conditions d'utilisations du sol.

• **La procédure administrative d'approbation :** une fois le P.L.U. ainsi mis au point, il sera arrêté en Conseil municipal, puis présenté à l'ensemble des "Personnes Publiques Associées", c'est-à-dire des représentants des administrations de l'État, du Département, de la Région, des communes constituant la future communauté d'agglomération, et enfin des diverses chambres professionnelles ou organismes concernés. Une enquête publique sera ensuite ouverte afin que toute personne puisse faire connaître et enregistrer ses observations. Celles-ci seront prises en compte par le commissaire enquêteur pour rédiger son rapport.

À l'issue de cette étape, ces observations pouvant amener des correctifs au projet initial, le P.L.U. sera définitivement mis au point avant d'être présenté pour approbation définitive au Conseil municipal. Il fera alors l'objet d'une très large communication puis sera transmis au Préfet. Sans observation de celui-ci dans un délai de trois mois, il deviendra définitif. **Cette approbation est prévue pour la fin de l'année 2016.**

À chacune de ces phases, une très large communication sera faite auprès des Mesniloises et Mesnilois : "La Lettre du Mesnil", le site internet de la ville, affichage et réunion publique.

> Garder l'esprit village cher aux habitants est facteur d'une bonne cohésion sociale.

D'URBANISME

PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE "P.A.D.D."

Centre Georges Brassens

Le 17 novembre 2015, la présentation publique du P.A.D.D., par le maire Serge Caseris, le maire-adjoint chargé de l'urbanisme Pierre Debue, et par Axelle Mabru du bureau d'études Urballiance a attiré un public mesnilois nombreux et intéressé.

Ce document important du futur P.L.U., définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de transport, de protections des espaces naturels, agricoles et forestiers, de la préservation de l'environnement.

Ce sont en effet ces orientations qui seront retenues pour élaborer les deux documents du P.L.U. les plus importants pour les habitants de la commune.

Le Règlement et le Plan de Zonage.

Le Règlement fixe pour chacune de ces zones les utilisations possibles du sol, les droits et conditions à construire ou à agrandir, les protections qui s'y imposent à divers titres : protection contre les risques naturels, protection de l'environnement, protection paysagère, des sites ou des monuments, etc.

Le Zonage délimite sur la commune les nouvelles zones définies par la loi : zone urbaine, zone à urbaniser, zone agricole, zone naturelle et forestière et éventuellement des sous-zones.

Le cadre général dans lequel le P.A.D.D. est défini, a été rappelé : de nombreuses contraintes légales telles les obligations des communes en matière d'habitat social (25 % des logements) ou les modifications législatives relatives à l'attribution des permis de construire, mais aussi les contraintes réglementaires du Schéma Directeur de la Région Île-de-France "S.D.R.I.F." et enfin les contraintes naturelles et historiques propres à la commune et limitant considérablement ses possibilités d'expansion en terme d'habitat ou économique. Ainsi en va-t-il de la très vaste zone couverte par le Plan de Protection des Risques d'Inondation "P.P.R.I.", de la partie des coteaux obérée par les carrières souterraines, du site très protégé sous la Terrasse de Saint-Germain ou encore de l'ensemble des terres agricoles ou des espaces naturels dont certains sont classés et sont à préserver.

Les enjeux auxquels le P.A.D.D. doit répondre, ont été précisés :

- Adapter le parc des logements sociaux à la fois pour répondre aux exigences de la loi (25 % contre 21 % aujourd'hui) et aux besoins spécifiques de la population du Mesnil-le-Roi.
- Maintenir le bon niveau d'équipements publics en les adaptant à l'évolution de la population.
- Rechercher l'amélioration de la voirie et la sécurisation des "déplacements doux".
- Préserver les espaces agricoles, l'environnement, la prégnance du végétal au sein de l'habitat individuel et collectif.

CES ENJEUX ONT ÉTÉ TRADUITS EN OBJECTIFS :

En matière d'habitat

- Maîtriser la densification du tissu urbain, afin de conserver une trame aérée et végétalisée tant dans les secteurs pavillonnaires que collectifs, des espaces verts, des squares et espaces sportifs.
- Garder l'esprit village cher aux habitants est facteur d'une bonne cohésion sociale.
- Développer l'habitat social de qualité dans des espaces propices.
- Développer un habitat de petits logements correspondant à l'évolution et à la demande de la population et encadrer les opérations immobilières pour les intégrer au mieux dans le tissu urbain existant.

AUGU Vérandas Fermetures

Vous protège du bruit, du froid, de l'effraction

01 30 74 42 44

www.augu-fermetures.com

ISOLATION
Fenêtres PVC-ALU-MIXTE
Fenêtres Bois traditionnelles
Volets
Portes d'entrées
Sas d'entrées

CONFORT
Vérandas à vivre
Espaces 2vie
Pergolas
Stores
Portails – Clôtures
Portes de garage
Interphone
Automatismes

SECURITE
Portes blindées
Portes de pavillon sécurisées
Serrures de sécurité
Remplacement de cylindres
Vidéo - Alarme
Coffres Forts

Visiter nos 2 showroom : 55 bd Gambetta à Poissy / 45 rue de Poissy à St Germain en Laye

CENTER IMMOBILIER

www.centerimmo.fr

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2010

5, av. Général de Gaulle
78600 Maisons-Laffitte

Face au R.E.R

Tél.: 01.39.12.22.32
centerimmo@free.fr

Résidence médicalisée dans le parc de Maisons Laffitte

Le Belvédère

Ambiance familiale et chaleureuse

- Accueil des personnes âgées valides et dépendantes
- Infirmières diplômées d'État
- Kinésithérapeutes

23bis, av. Eglé - MAISONS LAFFITTE

01 34 93 38 00

lebelvedere@wanadoo.fr

PAYSAGES ET FILS

- Création conception
- Plantation (arbres, arbustes, haie, massifs à bulbes, plantes annuelles)
- Rénovation (remise en état)
- Entretien - à l'année - ponctuel
- Élagage
- Arrosage automatique

Vincent DAMBORADJIAN
41, rue de Romilly
78600 Mesnil le Roi
Tél : 06 81 18 56 57
email : paysagesetfils@hotmail.com

Ne passez pas à côté de la plaque...

Notaires

...le notaire le plus proche de chez vous

OFFICE NOTARIAL

DEPUIS 1343

> De gauche à droite : Axelle Mabru d'Urballiance, Chrystèle Lafrance du service urbanisme, Pierre Debue maire-adjoint, et le maire Serge Caseris

En matière de qualité de services et de prestations des équipements publics

• Anticiper les besoins à venir en matière d'équipements du fait de l'augmentation de la population et garantir leur qualité : écoles, sport, locaux associatifs et administratifs, sécurité, transports publics, etc.

• Prévoir que les nouvelles constructions individuelles amènent à construire un pourcentage de logements sociaux à respecter.

• Favoriser la mise en place par les opérateurs de possibilités d'accès à un bon niveau aux communications numériques (câble - fibre optique).

En matière d'amélioration et de sécurisation des différents modes de déplacement et circulation

• Poursuivre avec le Département la sécurisation des routes départementales.

• Continuer à adapter la voirie communale à la circulation et aux besoins de stationnement par une rénovation programmée et une réglementation aménagée.

• Favoriser les déplacements doux dans la commune en sécurisant les cheminements piétons et cyclistes.

• Aménager les berges de Seine en liaison avec le Département des Yvelines et le S.M.S.O. avec création sur rive d'un chemin rustique utilisable par piétons et cyclistes.

En matière de soutien de l'activité économique mesniloise

• Favoriser le maintien de l'existant et le développement de l'activité commerciale.

• Encourager la création d'emplois sur la commune en s'appuyant sur l'opportunité des secteurs de bureaux encore vacants.

• Prospecter et promouvoir des possibilités d'activités nouvelles vertes, touristiques et agricoles.

En matière de protection de l'environnement et de préservation du cadre de vie mesniloise

• Protéger les espaces agricoles et les espaces boisés sur la commune.

• Conforter les continuités écologiques entre Seine et Forêt.

• Accroître la qualité environnementale de la prairie communale et de sa noue.

• Maintenir l'existant et développer les jardins familiaux.

• Préserver la prégnance du végétal au sein de l'habitat individuel et collectif ; protéger les arbres et alignements d'arbres remarquables.

• Protéger les paysages faisant l'attrait de la commune.

• Assurer une transition nuancée entre espace urbain et espace agricole ou boisé.

• Prendre en compte dans le développement urbain les risques naturels liés aux inondations et aux mouvements de terrain (carrières).

Tous ces objectifs, constitutifs du P.A.D.D., se trouveront pris en compte et traduits dans le règlement et le zonage en cours d'élaboration dont les dispositions influeront la vie des Mesnilois pour les années à venir.

L'assemblée a posé de nombreuses questions tenant tant à la redéfinition du zonage, à l'implantation des futurs habitats sociaux, à la situation future de patrimoines individuels dans le cadre du nouveau P.L.U. qu'au maintien du cadre de vie face aux exigences légales. Toutes n'ont pu trouver de réponse immédiate, le P.L.U. étant en cours d'élaboration. En revanche il a été indiqué que d'ores et déjà un registre était ouvert au service urbanisme et que chacun pouvait y exposer ses préoccupations et suggestions.

De même les personnes ayant des soucis personnels particuliers seront reçues à leur demande par la responsable du service de l'urbanisme et le maire-adjoint en charge du dossier. Enfin, dans le cadre de la procédure, dès que le futur P.L.U. aura été arrêté par le conseil municipal, une enquête publique préalable à son approbation définitive sera ouverte. Chacun pourra y rencontrer le commissaire enquêteur et faire enregistrer ses observations ou doléances.

En tout état de cause, le maire a assuré à chacun que maintenant comme au cours de cette dernière étape les craintes et observations exprimées par les habitants seront attentivement étudiées et prises en compte dès lors que l'intérêt général où les lois et règlements qui s'imposent à tous ne s'y opposent pas.

Par **Marie-Rouyère, maire-adjoint**

> École élémentaire Clos de La Salle

> Centre de loisirs

Un arbre POUR LE CLIMAT

Notre commune a souhaité participer à l'opération "Un arbre pour le climat" initiée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux "L.P.O.", la Fondation Yves Rocher et l'Association de Maires de France "A.M.F.".

> Ci-dessus, un très beau dessin enthousiaste réalisé, après la plantation, par les enfants du centre de loisirs.

LA GÉNÉRATION "CLIMAT" DU MESNIL SE MOBILISE

Des essences différentes ont été choisies dans les lieux investis tout au long de l'année par les enfants mesnilois. Comme de vrais jardiniers, munis de pelles multicolores, ils ont lancé des pelletées de terre.

Mercredi 25 novembre, quarante enfants du centre de loisirs, malgré la grisaille ambiante, plantent un prunus, rue des peupliers.

Jeudi 26 novembre, les élèves de l'élémentaire du Clos de La Salle et ceux de la maternelle ont planté les trois premiers pommiers du verger communal.

Vendredi 27 novembre, les enfants des écoles maternelle et élémentaire Jean Jaurès ont planté des érables devant leurs écoles.

Mardi 1er décembre, le dernier arbre pour le climat a été planté par les enfants de l'école maternelle des peupliers dans la cour de l'école.

Certains jours il pleuvait, d'autres pas, la terre était très dense… mais ils étaient tous très heureux de participer à une action citoyenne en faveur de la préservation de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.

Cette action contribue à la végétalisation de notre ville ce qui correspond à une volonté forte de la municipalité.

Des plantations réussies grâce au travail de préparation des agents de l'équipe des espaces verts de la ville, à la coopération des enseignants et à la présence active des élus. **Aujourd'hui, sept arbres embellissent notre commune.**

POURQUOI PLANTER UN ARBRE ?

L'arbre est le symbole de la biodiversité. Son tronc, ses branches, ses feuilles, ses fleurs, ses fruits présentent une multitude de niches potentielles qu'animaux, insectes et plantes pourront coloniser. Cette biodiversité est aujourd'hui plus que menacée.

Les causes sont multiples : fragmentation, disparition ou dégradation progressive des milieux naturels et des habitats, surexploitation des ressources, pollution

> École élémentaire Jean Jaurès

> École maternelle Jean Jaurès

> École maternelle Clos de La Salle

> École maternelle Les Peupliers

de l'eau, de l'air ou des sols, introduction d'espèces étrangères invasives et dérèglement climatique.
Si l'arbre est victime du réchauffement, il est aussi une réponse par son captage du carbone. Toutefois, l'opération ***"Un arbre pour le climat !"*** est avant tout une action citoyenne qui a pour ambition de rassembler un maximum de citoyens autour d'une cause qui nous concerne tous.

QU'EST-CE QUE LA COP 21 ?

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France a accueilli et présidé la 21ème Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015. Un rendez-vous universel à la fois incontournable et déterminant pour l'avenir de notre planète !
L'objectif de cet événement mondial réunissant les dirigeants politiques de 196 pays signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est d'adopter un nouvel accord de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

> "Cette action contribue à la végétalisation de notre ville ce qui correspond à une volonté forte de la municipalité.

Pour éviter de tels impacts, les experts du GIEC rappellent qu'il est impératif de limiter la hausse globale des températures à + 2° C d'ici à 2100. Cet événement, baptisé aussi "Paris 2015" a pris place sur le site Paris/Le Bourget. Outre les délégations officielles, il a accueilli la société civile et les médias, composantes essentielles du succès de la conférence. Et ce n'est pas tout ! Un dispositif complémentaire dédié à l'accueil et à la mise en valeur d'initiatives de la société civile a été mis en place parallèlement à la conférence.

Au-delà de "Paris 2015", c'est toute la France qui doit continuer à se mobiliser.

www.unarbrepourleclimat.fr
Source
Brochure de "Un arbre pour le climat"

Laffite Encadrement

- *Encadrement sur mesure*
- *Nombreux cadres standard prêts à l'emploi*
- *Salle d'exposition*

Conseils personnalisés

Entrée libre

24 av. de Longueil - Au fond de la cour - Parking gratuit
01 39 62 06 50 - www.lafitte-encadrement.fr

RESTAURANT - CREPERIE "LA BONNE HUMEUR"

Dans un cadre rustique, une ambiance sympathique, venez déguster crêpes et bolées.
Terrasse d'été

Salles Climatisées

Menus Déjeuners

01 39 62 84 08

14, place du Marché
Ouvert tous les soirs et du mercredi au samedi midi

Tous nos vœux pour 2016

108 à partir de 10 350 €

GUILLUT

PEUGEOT

MÉCANIQUE - CARROSSERIE
VÉHICULES NEUFS

3 rue Pauline Kreuscher
78600 Maisons-Laffitte

Tél.: 01 39 62 16 97
Fax : 01 39 62 26 58

www.guillut-peugeot.com

BOURGEOIS

Entreprise
Travaux publics
Bâtiment

vrd • terrassement • assainissement • voirie • pavage • revêtements routiers • maçonnerie • béton armé

69, rue de la Briche - 93200 SAINT-DENIS
Tél. 01 48 20 15 00 - Fax : 01 48 20 50 12
www.bourgeoistp.fr - Email : direction@bourgeoistp.fr

ESPACE DECO

Aménagements Paysagers & Urbains

Etudes & Réalisations

Entretien, Elagage
Arrosage automatique,
Maçonnerie, Dallage
Clôtures, Voirie
Pavage

9, chemin de la Chapelle - Zone artisanale Saint-Antoine - Ennery 95300 Cergy-Pontoise Tél : 01 30 30 53 58 - Fax : 01 30 30 11 50

www.espacedeco.com

Par **Marie de Merlis, maire-adjoint**

"DIS-MOI DIX MOTS"

Goûter au plaisir des mots en participant à "Dis-moi dix mots".

Dans le cadre de l'opération "Dis-moi dix mots" organisée par les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale, la ville du Mesnil-le-Roi a souhaité participer à ce beau projet de goûter au plaisir des mots dans un échange "inter-génération" et créer une dynamique autour des 10 mots choisis, pour la saison 2015-2016, par les différents partenaires francophones : la France, Le Québec, la Belgique, la Suisse, Haïti et le Congo.

Partez à la découverte du français parlé sur les différents territoires de la Francophonie illustré dans cette liste des **10 mots et leur définition :**

Cette opération de sensibilisation à la langue française invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique à partir d'un ou de plusieurs mots proposés dans cette liste.
Elle est ouverte à tous publics, aux écoles qui le souhaitent (CM1-CM2), à ceux qui fréquentent la bibliothèque, aux enfants du centre de loisirs, aux seniors et à tous ceux qui ont le goût des mots et du français.
Donnez libre cours à votre créativité : dix mots à écrire sous forme de poésie, dessin, peinture, dix mots à danser, à chanter ou à filmer !

Si vous souhaitez vous lancer dans cette belle aventure, seul ou en famille, un atelier d'écriture, gratuit, vous sera proposé pour vous apporter de l'aide, avec le concours d'un partenaire local.

Le 28 mai 2016, nous nous retrouverons au centre Georges Brassens de 15h à 17h, pour que chaque groupe puisse donner une restitution de l'ensemble de ses travaux. Cette manifestation se terminera par un temps fort autour d'une dictée inter-générations à la "Pivot" suivi d'un lâché de ballons et du pot de l'amitié.

Pour tout complément d'information
"Dis-moi, dix mots"
01 34 93 26 05
mairie@ville-lemesnilleroi.fr

Sources
Illustration extraite du document DIS-MOI DIX MOTS.

MARCHÉ DE NOËL

Par **Christèle Colombier et Monique Caruso, Conseillères municipales**

Un marché **RÉUSSI**

Les 28 et 29 novembre, le centre Georges Brassens accueillait les exposants du marché de Noël.

Pour cette nouvelle édition placée sous le thème "Il était une fois", nous avons voulu renouer avec la féérie et la magie de Noël, dans un monde peuplé d'elfes, lutins, pour éveiller les sens et flatter l'imaginaire, avec des effluves de vin chaud émanant du chaudron magique…

Les stands diversifiés, parés de leurs plus beaux atours ont été une mine de découvertes pour les visiteurs venus très nombreux admirer le savoir-faire des artisans : bijoux fantaisie, articles de décoration, santons, produits locaux, comme "la bière Sagesse" brassée à Maisons-Laffitte, les gâteaux à thème proposés par "Cooking with Rachel" dans le respect de la tradition anglaise, le stand à bulles de 100 % champagne, les huiles, pâtes, parmesan et autres spécificités provenant d'Italie.
Un marché au-delà de nos frontières comme l'artisanat russe avec l'association Linguarik de Poissy, les biscuits slovaques en pain d'épice, les "medovnikis" proposés par Martina Giorgi, les étoffes indiennes (georgette, mousseline, crêpe de soie), les crus savoureux de thés et cafés, les chocolats exquis à base de cacao de Madagascar ou d'Équateur de "Jardin Chocolaté", les confitures vendues au profit de l'association "La main tendue vers le Pérou" sans oublier les produits traditionnels et authentiques pour les épicuriens, comme le panettone au limoncello.
Une véritable invitation au voyage proposée aux promeneurs, en quête d'évasion, d'autant plus libres que les enfants ont pu s'adonner à la confection de cartes de vœux en matériaux naturels sur le stand d'animation où fébrilité et créativité furent les maîtres mots.

D'un coup de baguette magique, faisons le vœu que la prochaine édition fuse de nouveautés et de surprises dans une ambiance tout aussi chaleureuse et conviviale que 2015.

Novembre

Jeudi 5

Hommage réussi en l'honneur de la dynastie des horlogers Lepaute, organisé par Josiane Dennaud, présidente d'AGHORA. Une exposition très intéressante regorgeant de documents, de photos, d'outils divers appartenant à la famille. Augustin Henry-Lepaute était Mesnilois et l'usine se trouvait boulevard Littré.

Le 11 novembre au Mesnil, et le 12 à Paris pour raviver la flamme à l'Arc de Triomphe. Élus, élèves, anciens combattants étaient nombreux pour honorer ceux qui ont combattu pour une France libre. Un devoir de mémoire que jeunes et moins jeunes ont célébré avec conviction.

Le samedi 21, le travail à l'honneur. C'est entourés de leur famille que les récipiendaires ont été reçus à l'hôtel de ville par le maire et des élus pour recevoir le diplôme attestant les 20, 30, voire 35 années de travail.

Novembre

Le mercredi 25, l'atelier graff en plein air invitait les jeunes à exprimer leur talent sur une toile éphémère. La pluie, très présente ce jour-là, a limité hélas le nombre de participants. Quelques enfants du centre de loisirs, ont bravé le mauvais temps. Munis de bombes de peinture multicolore et protégés par des blouses jetables, ils ont pu laisser libre cours à leur créativité. Guidés par l'œil attentif et le geste professionnel de l'artiste graffeur Lou Junk, le résultat est très impressionnant !

Du 28 novembre au 19 décembre

L'exposition à la bibliothèque "Voyage au fil du rail" fut un véritable succès. Un grand coup de chapeau à Benoît Jacobs, à l'équipe du service technique pour leur contribution et leur ingéniosité : compartiment feutré du mythique Orient Express, cabine de contrôleur vintage abritant un mannequin en tenue de travail, panneaux de signalisation, petit train en matériaux de récupération à base de caisses de vin en bois. Se rajoutaient les créations du club des créateurs, les tableaux de Béatrice Morel et Aurore Piketty, des timbres, des outils, photos, affiches et divers documents d'archives. Merci à tous les contributeurs, les ferroviphiles, les modélistes, les lecteurs.

> La classe de CM2

Décembre

Le mercredi 9, tous les élèves de l'élémentaire Clos de La Salle ont bénéficié d'une séance de cinéma offerte par la ville. Le film "Belle et Sébastien" d'après l'œuvre de Cécile Aubry de 1945, n'a pas vieilli. Les paysages sont magnifiques, la complicité et l'amitié entre l'enfant et le chien restent une belle aventure à regarder sans modération et grand plaisir.

Par **Christèle Colombier, conseillère municipale**

3 BONNES RAISONS DE SORTIR

Samedi 6 février

Concert de musique de chambre

C'est une première ce soir avec les amis de l'Art lyrique et ses artistes.
Les soprani Laura Pagnotta et Marguerite Berger, au piano Raymond Gonard, au violon Bertrand Wigniolle. Au programme les grands maîtres de la musique, enchanteront vos oreilles : Haendel, Bach, Mozart, Berlioz, Schubert, Richard Strauss. . .
Une soirée musicale rien que pour vous.
20h30 • Centre Georges Brassens

Du 6 au 27 février

Les masques s'exposent

Sur le thème "Bas les masques", la bibliothèque Émile Littré vous invite à vous immerger dans l'imaginaire carnavalesque des masques. Ludiques et mystérieux, évoquant la fête, le bal, la Commedia Del Arte, le théâtre grec ou les cérémonies africaines. . . Laissez-vous surprendre par ces emblèmes de l'illusion. Bienvenue aux collectionneurs privés qui souhaiteraient apporter leur contribution pour enrichir cette exposition.
Bibliothèque Émile Littré

Samedi 12 mars

Soirée au cœur de la Russie

En voyage au cœur de la Russie, véritable rencontre de deux mondes, deux cultures, avec l'association Linguarik. En première partie les balalaïkistes de l'ensemble Kedroff au répertoire composé de mélodies populaires russes. La balalaïka est un des symboles de la Russie, un instrument magique à trois cordes dont le jeu est fascinant et inimitable exprimant tantôt la gaité, tantôt la mélancolie du peuple russe. Puis en seconde partie "Raduga" le spectacle du corps du ballet "Le Prince Igor" avec ses danseurs, chanteurs slaves. . . Entre musique et danse le "buffet-russe" invitera les spectateurs à découvrir et déguster des spécialités de ce pays. Un évènement à ne manquer sous aucun prétexte.
20h30 • Centre Georges Brassens

BOITEUX

Maison fondée en 1857

Pompes funèbres - Marbrerie

Ecoute • Accompagnement • Respect

-10%*

Organisation complète d'obsèques
Contrat d'obsèques
Tous travaux de cimetière/Entretien annuel
Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNERAIRE :
24h/24 - 7j/7

* sur présentation de cette publicité (conditions en magasin)

3, rue du Souvenir
78600 MAISONS-LAFFITTE

01 39 62 00 27

MAISONS-LAFFITTE • HOUILLES • SARTROUVILLE

Mairie du Mesnil-le-Roi

1, rue du Général Leclerc - 78600 Le Mesnil-le-Roi
Téléphone 01 34 93 26 00 - Télécopie 01 39 62 21 10
Courriel : mairie@ville-lemesnilleroi.fr
www.lemesnilleroi.com

BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS

SEPTEMBRE 2015

24 Lisa HIRTZ DEMIEUX

OCTOBRE 2015

10 Louane AUDOUIN
18 Nahil RABEH
27 Eden SAIEG BENHAMOU

NOVEMBRE 2015

12 Louis-François LAPOUX
13 Romy FROMENTIN
24 Nathan COUËLLIER

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX MARIÉS

OCTOBRE 2015

3 Damien LE DU et Sophie BREUILH
3 Maxime CHAUMONT et Anaïs LE VAGUERESSE

TOUTES NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

SEPTEMBRE 2015

3 Jacques LE ROCH
4 Camille HOYAU
4 Maurice VÉZIER
7 Marie-Odile BRETAUDEAU
8 Jean MICHEL d'ANNOVILLE
16 Renée BOURDIN *veuve LOMBARDE*
19 Paulette BICHON *veuve GRANIER*
19 Paul MOLÈRE
21 Gilles KERMOAL
24 Claudie GUILLON *veuve LARNAUDE*
28 Ginette DANA *veuve HENRI*

OCTOBRE 2015

7 Denise FEDRIGO *veuve MONTAUDOIN*

NOVEMBRE 2015

4 Jeannine BOUFLET *épouse KOPP*
4 Marcelle LASNE
17 Yvette PONS *veuve BOULLE*
21 Camille VALLET *veuve DELLION*
24 René RICHET
26 Gisèle HUYGEVELDE
29 Pierre DAGNEAUX

Pharmacies de garde

Dimanches et jours fériés

Janvier

10	Pharmacie du Printemps	Sartrouville	01 39 57 73 44
17	Pharmacie des Loges	Maisons-Laffitte	01 39 62 20 33
24	Pharmacie de la Place Nationale	Sartrouville	01 39 15 20 25
31	Pharmacie de la Gare	Sartrouville	01 39 14 23 74

Février

07	Pharmacie	Sartrouville	01 39 13 09 87
14	Pharmacie Sfar	Sartrouville	01 39 13 57 62
21	Pharmacie du Marché	Sartrouville	01 39 14 14 05
28	Pharmacie de Longueil	Maisons-Laffitte	01 39 62 05 33

Mars

06	Pharmacie de la Place Nationale	Sartrouville	01 39 15 20 25
13	Pharmacie du Mesnil	Le Mesnil-le-Roi	01 39 62 05 00
20	Pharmacie du Printemps	Sartrouville	01 39 57 73 44
27	Pharmacie du Parc	Maisons-Laffitte	01 39 62 00 77
28	Pharmacie du Parc	Maisons-Laffitte	01 39 62 00 77

Avril

03	Pharmacie de la Gare	Sartrouville	01 39 14 23 74
10	Pharmacie du Val	Sartrouville	01 39 15 32 98
17	Pharmacie Sfar	Sartrouville	01 39 13 57 62
24	Pharmacie de Longueil	Maisons-Laffitte	01 39 62 05 33

Mai

1er	Pharmacie François	Sartrouville	01 39 13 12 25
05	Pharmacie Hiriart	Sartrouville	01 39 14 02 32
08	Pharmacie Cardelain	Sartrouville	01 39 13 75 15
15	Pharmacie Blanchard	Sartrouville	01 39 14 94 62
16	Pharmacie de la Place Nationale	Sartrouville	01 39 15 20 25
22	Pharmacie du Parc	Maisons-Laffitte	01 39 62 00 77
29	Pharmacie des écoles	Sartrouville	01 39 13 09 87

POUR LES NUITS
Commissariat de Police - 01 34 93 17 17

Urgences : 15 - 18

Urgences Centre Hospitalier des Courses :
01 30 86 36 22

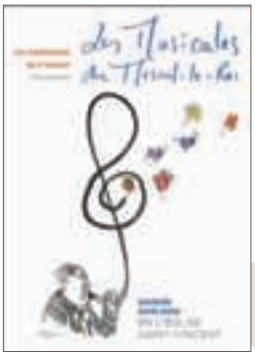

LES COMPAGNONS SAINT-VINCENT

Le programme des Musicales du Mesnil-le-Roi se poursuit en l'église St-Vincent. Après le concert de Noël du 5 décembre dernier, notre association vous propose le samedi 30 janvier à 21h, une soirée consacrée à des musiciens anglais et allemands de l'époque baroque, tout à fait adaptée à la sonorité de notre orgue.

Au programme, chœurs, cordes et orgue

Prélude et fugue pour orgue en mi-mineur BuxWW 142 de Dietrich Buxtehude (1637-1707), Concerto pour orgue et cordes op 4 n°4 de Georg-Friedrich Haendel (1685-1759), Quatuor à cordes de Josef Haydn (1732-1809), Musique pour les funérailles de la reine Mary de Henry Purcell (1659-1695), Sing unto the lord a new song de Georg-Friedrich Haendel Chœur "le petit canon" - Isa Lagarde, soprano - Aristo Kwartet, Quatuor à cordes - Orgue : Jean-Philippe Mesnier - Direction : Elisabeth Viat

Le bureau

Réservations dès le 9 janvier 2016 - Office de Tourisme de Maisons-Laffitte
Places numérotées 20 € et 12 €

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peut encore se substituer aux produits sanguins. Donner son sang, c'est sauver des vies humaines en permettant aux centres hospitaliers de disposer à tout moment de quantités de sang nécessaires. Tous les 1er vendredi de chaque mois, le véhicule de prélèvements vous attend face à la mairie de Maisons-Laffitte : 15h/19h30

À retenir

Assemblée générale : dimanche 7 février à 10h - centre André Malraux
Loto : samedi 5 mars à 20h30 - C.S.C. à Maisons-Laffitte

Le bureau

Renseignement/réservation
07 88 54 70 83 - adsb.ml@hotmail.fr

SECTION BASKET A.S.M.R.

En 2014-2015, l'ASMR Basket a fait une très bonne saison. Avec 9 équipes, masculines et féminines, en compétition. Les 2 équipes U11 ont été premières de leurs championnats. L'équipe U13, 2ème du sien avec une seule défaite.
L'équipe loisirs, après avoir été sur plusieurs podiums depuis quelques années, s'est distinguée en gagnant le tournoi de Houilles en juin. L'équipe a également obtenu le trophée de l'esprit sportif lors du tournoi des Clayes-sous-Bois en mai.
La saison 2015-2016 démarre sur de très bonnes bases. Avec plus de 140 adhérents de 5 à 55 ans, les résultats sportifs de début de saison sont excellents. Les matchs de championnat ont commencé et affichent de nombreuses victoires à tous les niveaux ! De plus, le bon esprit et l'envie de progresser des adhérents constituent les points forts du club.
Le bureau est composé du président, du vice-président Frédéric Martin, de la trésorière Caroline Michelet et du secrétaire Michel Mayne.
Si vous voulez intégrer une de nos équipes n'hésitez pas à vous informer sur notre site web http://asmrbb.free.com

Le président, Andrew Hafemeister

ASSOCIATION BALLON BLEU

Sur le devant de la **SCÈNE**

Depuis sa création en 1992, les ateliers proposés ont évolué et répondent aux attentes des adhérents. Les cours sont dispensés par des professionnels.

ATELIERS D'ÉVEIL

Nous accueillons les enfants dès 3 ans, le mercredi après-midi.

- Éveil musical : initiation ludique au solfège, instruments de percussion, chansons, rythmes…
- Éveil sportif : parcours gymniques, courir, sauter, jeux de ballons…
- Éveil à la danse en musique.
- Éveil à la scène : initiation au théâtre.

Ces ateliers limités à 10/15 enfants permettent de consacrer le temps nécessaire à chacun et éventuellement d'accueillir un enfant en situation de handicap demandant une attention particulière.

ATELIERS THÉÂTRE

Ces ateliers sont animés depuis 1995 par Catherine Azzola, metteur en scène professionnel et par Florence Laroche depuis 2013 : jeux théâtraux, du mime, exercices de concentration, de diction, improvisations faisant travailler l'imagination, l'écoute de l'autre, préparation d'un spectacle annuel autour de scènes de différents auteurs, classiques et/ou contemporains sur un thème précis.

La troupe des adultes créée en septembre 2000, a pris le nom "Les Comesniliens" et se produit tous les deux ans. Ce rythme permet de travailler plus spécifiquement la technique, l'état des personnages et d'aborder des auteurs aux registres plus tragiques. Les spectacles se déroulent au centre Georges Brassens, ils sont parfois rejoués une seconde fois au profit d'associations caritatives. Le cours du lundi après-midi, ouvert pour les seniors il y a 3 ans regroupe aujourd'hui 8 comédiennes… *"Messieurs vous êtes attendus" ?* Voici des témoignages qui vous donneront envie de les rejoindre.

Pourquoi faire du théâtre ?

"J'en avais fait quand j'étais au collège et j'en gardais un bon souvenir. Jouer la comédie, je trouve ça amusant. Aujourd'hui, je profite d'avoir du temps libre pour m'y investir." - "J'avais envie d'essayer depuis longtemps. Le théâtre, c'est un art vivant, basé sur le contact humain entre partenaires dans le jeu, sur la scène et aussi dans le groupe".

Qu'avez-vous découvert au travers de cet atelier ?

"Chacun apporte une richesse personnelle. C'est une découverte de l'autre et de soi-même tout en s'amusant." - "Le théâtre, comme on pourrait l'imaginer, ce n'est pas que du texte appris par cœur, c'est aussi et surtout les attitudes, le mouvement, habiter un autre (le personnage), trouver ses réactions" - "Il y a aussi tout le travail autour de la voix, de la respiration, de la diction."

Qu'appréciez-vous le plus et que tirez-vous personnellement de cet atelier ?

"Ce que j'aime, c'est la diversité. On aborde le théâtre de plein de façons différentes : jeux théâtraux, sketches, mime, improvisations, spectacle" - "Avec le théâtre, on apprend à coordonner le geste et la parole, à gérer notre corps et aussi à être à l'aise sur une scène, devant un public." - "Au début, je ne voulais apprendre aucun texte car j'avais peur de ma mémoire. Et puis, petit à petit, j'y suis arrivée. Je me suis rendu compte que ma mémoire fonctionnait si je la faisais travailler. Aujourd'hui, j'aborde des textes de plus en plus longs !

LES ATELIERS ACCUEILLENT :
Les 7-9 ans : mardi - 18h/19h30
Les 10-12 ans : vendredi - 17h15/18h45
Les 13-14 ans : vendredi - 18h45/20h15
Les ados : lundi - 18h15/19h45
Les adultes : lundi - 20h/22h
Les seniors : lundi -16h30/18h

BALLON BLEU AU CŒUR DU MESNIL

Ballon bleu est "au cœur du Mesnil" en participant à diverses manifestations :

Tricentenaire de la mort de Louis XIV : en juin 2015 les Comesniliens ont interprété, en plein air, des scènes de Molière très remarquées et applaudies. Ce spectacle sera repris à Maisons-Laffitte, le vendredi 5 février 2016 lors de la soirée des nouveaux arrivants, organisée par Bienvenue Maisons Mesnil.

Téléthon 2015 : quatre groupes de théâtre encadrés par Catherine Azzola se sont investis "pour cette cause".

Pour terminer, nous remercions vivement la Municipalité pour le prêt des salles et la disponibilité des personnels communaux sans lesquels il nous serait difficile d'organiser nos ateliers.

Pour tout renseignement
ballonbleu78@gmail.com - www.ballonbleu78.fr

SOLIDARITÉ CADRES YVELINES "S.C.Y."

Aide à la recherche d'emploi

Depuis 20 ans les bénévoles de S.C.Y. apportent une aide efficace aux cadres en recherche d'emploi. Actuellement une centaine de cadres fréquentent, chaque année, l'association. Si vous êtes, vous aussi, en recherche d'emploi, vous pouvez y être accueillis. Mais l'association est également prête à accueillir de nouveaux accompagnateurs bénévoles, largement disponibles, pour renforcer l'équipe existante.

Le profil type recherché est celui de cadres ayant acquis, outre une longue expérience professionnelle dans quelque secteur d'activité que ce soit, une forte pratique R.H. (management, recrutement, gestion) et n'ayant plus qu'une activité professionnelle réduite ou venant de prendre leur retraite.

Toutes les étapes d'accompagnement individuel se déroulent en semaine, entre 9h et 18h selon les disponibilités de chacun. L'ensemble des bénévoles se réunit deux fois par mois et la présence de tous est indispensable pour la réalisation d'un travail d'équipe efficace.

Le bureau

Pour tout renseignement
Permanence : 6 rue Guynemer - Maisons-Laffitte - 01 39 12 22 96 - scyml2003@yahoo.fr - www.scy.org

SOCIÉTÉ DES AMIS DU CHÂTEAU DE MAISONS

La S.A.C.M. vous propose un programme vous propose un programme culturel varié : Conférences, causeries, colloques, concerts, expositions, cinéma, sorties, visites et voyages culturels.

Programme de prochaines conférences et causeries à Maisons-Laffitte

Samedi 9 janvier • 16h • Centre Montesquieu
Sorcellerie et politique au XVIIème siècle, par Michel Carmona.

Mardi 19 janvier • 15h • Château
Les chasses royales, par Françoise Desmonts.

Samedi 30 janvier • 15h • Ancienne église
Ninon de Lenclos, libertine du Grand Siècle, par Michel Vergé-Franceschi.

Samedi 13 février • 15h • Centre Montesquieu
Robespierre, l'homme derrière les légendes, par Hervé Leuwers.

Le Président, Jacques Marec

Pour tout renseignement, pour connaître le programme complet
Permanences mardi et jeudi 14h30/17h30 - 89, rue de la Muette - Maisons-Laffitte
01 39 12 48 06 - sacm78@orange.fr - www.maisonslaffitte.net

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE MAISONS-LAFFITTE

Golfez cet hiver ! Situé au centre de l'hippodrome, le golf a fêté ses 10 ans cette année ! Ses infrastructures sont maintenant à même de satisfaire les attentes de tout golfeur, du débutant au joueur confirmé, avec des formules de jeu et d'abonnements très abordables :

50 postes de practice dont 15 couverts, une vaste zone de petit jeu, un parcours 9 trous, homologué "tout index", un nouveau pitch and putt et une école de golf avec cours collectifs et individuels.

Près de chez vous, en moins de 2 heures, vous pouvez faire un "seau de balles" et un parcours 9 trous.

Tout au long de l'année, de nombreuses sorties et compétitions sont organisées, en toute convivialité. Alors, si vous ne l'avez déjà fait, n'hésitez pas à pousser la porte du Golf et à profiter des offres et animations de cet hiver.

Le bureau

Pour tout renseignement
01 39 62 37 92 - Courriel : golf.ml@orange.fr - www.golfml.com

Les tribunes sont l'expression libre des groupes du conseil municipal leurs propos n'engagent en rien la commune du Mesnil-le-Roi.

Agir ensemble pour le Mesnil

Humeur : "Qui sommes-nous?"

Les attentats dramatiques de janvier et de novembre ont bouleversé les Français.

En janvier, ils ont manifesté par millions contre le racisme et rappelé leur attachement à la liberté. En novembre, ils se sont rassemblés spontanément et pleuré en silence pour rendre hommage à des victimes innocentes, en pensant qu'eux-mêmes ou leurs proches auraient pu être parmi elles.

Ils ont pris conscience de la fragilité de notre pays face à un ennemi déterminé à combattre ce que nous sommes, ce que nous représentons : un pays libre, accueillant, démocratique.

Tel l'air que nous respirons, nous avons compris que nos valeurs n'avaient de prix que lorsque nous risquions de les perdre. La Marseillaise et le drapeau ont marqué un sentiment d'appartenance qui mérite d'être entendu et dépasse la simple volonté de sécurité.

Le Premier Ministre a déclaré, le 27 novembre à Evry, *"Ils veulent détruire ce que nous sommes"* et ajouté *"Il faut reconstruire une grande partie de la République"*... *"reconstruire patiemment l'école de la République"*. L'affirmation est juste mais l'analyse des causes et les actions conduites doivent être pertinentes sous peine de nouvelles déconvenues.

Qui sommes-nous? Ou plus précisément que voulons nous être ? Une nation attachée à son histoire ou sans cesse repentante ? Un État communautariste, préservant les cultures des uns et des autres ou un pays ouvert aux autres mais attentif au respect de ses lois et de ses valeurs de liberté, d'égalité et de tolérance ?...

Ce qui fait une nation, affirmait Ernest Renan, *"c'est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun..."*. Il ajoutait *"la religion est devenue chose individuelle ; elle regarde la conscience de chacun"*. Et encore *"une nation, c'est avoir fait de grandes choses ensemble et vouloir en faire encore"*.

Le fait religieux est en train d'envahir la sphère publique et de créer des ruptures plus radicales que les différences sociales. Nous avons tous de nombreux exemples du risque de délabrement de l'unité et de l'identité nationale.

Reconstruire la République et l'école de la République ? Mais encore ? L'école de Jules Ferry et des "Hussards noirs", oubliée depuis des lustres, est devenue le champ clos de ëmaîtres à penser" où l'histoire de France devrait gommer Napoléon et Louis XIV pour céder le pas, entre autres, aux empires Songhaï et du Monomotapa !

Le Mesnil est sans doute loin de tout cela mais les mesnilois sont concernés et il est rare qu'un dialogue impromptu ne dérive rapidement sur ce "vivre ensemble" dont tout le monde parle mais que chacun conçoit souvent à sa manière.

Nous serons attentifs à ce que le Mesnil conserve l'identité locale à laquelle nous sommes attachés sans bouleverser l'habitat, tel que cela est exigé, et en poursuivant nos efforts pour améliorer la sécurité et les liens entre les générations.

Excellente année 2016 à chacun et à tous.

Serge CASERIS
Philippe DUGARD

Tous Unis pour le Mesnil

De l'incivilité autour de nous : nous sommes tous concernés.

Les élections de ce dimanche ont montré que les Françaises et les Français pouvaient se mobiliser pour défendre les valeurs d'une République à laquelle nous sommes tous très attachés, mais dont nous nous éloignons très vite pour peu que nos intérêts personnels sont en jeu.

Nous constatons de plus en plus souvent que certains de nos concitoyens au volant de leurs véhicules font preuve de comportements pour le moins hors normes.

Nous constatons tous les jours que les barrières du plan vigipirate, particulièrement devant l'école du Clos la Salle, sont déplacées pour que ces messieurs et dames puissent se garer tranquillement.

Plus fort encore : de nombreuses voitures sont stationnées SUR le trottoir de cette rue Maurice Berteaux, empêchant sciemment les fauteuils d'handicapés et autres poussettes de passer.

Mieux, il semble que la rue Jules Rein soit devenue une piste de test de vitesse…

Et le dernier pour la fin : boulevard Paymal, un nouveau jeu vient de voir le jour : comment faire, quelle astuce inventer pour passer impérativement avant le véhicule qui arrive en face.

C'est vrai que si les trottoirs de ce boulevard étaient réduits chacun de 30cm, tout le monde pourrait passer.

Vous pouvez toujours essayer d'appeler. Mais appeler qui ? La mairie du Mesnil le Roi ? Oui mais qui ?

Le commissariat de Maisons Laffitte ?

O tempora O mores…

En 1966, pour réduire la violence et les accidents, le ministère des transports (sous la houlette d'Albin Chalandon) avait lancé une campagne dans la presse écrite sur le thème de la courtoisie.

Et si nous, au Mesnil, nous faisions notre propre campagne de courtoisie ?

Pour ce faire, il faudra compter sur l'engagement au plus haut de la ville, mais aussi des équipes qui pilotent notre belle agglomération. Peut-être même faudra-t-il l'engagement des acteurs de la communauté de communes (les choses se compliquent déjà) et, pourquoi pas, l'engagement de tous les commerçants au travers d'une campagne d'affichage ?

Et enfin, mais là, c'est le courage et le respect dont chacun devra faire preuve, il faudra du courage, encore du courage et encore du courage.

C'est ce que nous devons montrer à nos enfants. C'est cela, le respect de l'autre.

L'équipe de Tous unis pour le Mesnil vous souhaite une excellente année 2016.

Mieux Vivre Ensemble au Mesnil

Chères Mesniloises, chers Mesnilois,

Vous écrire une semaine après les attentats du 13 Novembre à Paris n'est pas chose facile.

Nous voulons tout d'abord manifester notre profonde sympathie et notre solidarité aux victimes et à leurs proches ainsi qu'à tous ceux d'entre vous qui ont pu être touchés plus ou moins directement, et rendre hommage à l'ensemble des personnes engagées dans la sécurité et les secours, qui ont été exemplaires.

Nous espérons que les mesures prises permettront à la France et à l'Europe de contrecarrer toute nouvelle attaque de ces fanatiques sanguinaires qui veulent nous imposer leur vision rétrograde du monde par une terreur aveugle.

Nos démocraties se doivent de faire face à cette menace avec tous les moyens que leur donne le droit. L'état d'urgence en est un ; il doit rester exceptionnel. N'oublions pas que le combat contre ceux qui voudraient nous imposer leur vision du monde n'a d'intérêt que s'il nous permet de vivre pleinement selon la devise de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité.

En cette période de crise, les rivalités politiciennes doivent être maîtrisées car ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous oppose. Le débat politique doit néanmoins avoir lieu en s'exerçant avec exigence et honnêteté ; c'est ce qui distingue notre République démocratique des états totalitaires.

Un des moyens de faire face est de maintenir notre démocratie vivante ; c'est pourquoi nous espérons que vous aurez exercé massivement votre droit de vote, qui est aussi un devoir, les 6 et 13 Décembre, pour les élections Régionales dont les enjeux (lycées et transports notamment) pouvaient paraitre un peu éloignés des préoccupations du moment.

Pour notre part, nous aurons milité pour une "Ile de France humaine" c'est-à-dire pour des objectifs qui font partie intégrante des données à long terme de la lutte contre le terrorisme. Face à la barbarie et à l'obscurantisme, nous croyons que c'est aussi par l'éducation et la culture que doit se mener le combat, en leur donnant toujours plus d'atouts et en en facilitant l'accès.

Nous devons garder confiance dans notre capacité à vivre ensemble et nous en donner les moyens.

Dans le même esprit, concernant la vie de notre communauté du Mesnil, nous pensons qu'il faut considérer la nécessité de construire 120 nouveaux logements sociaux dans les prochaines années (pour atteindre le quota de 25% et proposer des F1 et F2 faisant défaut) comme une opportunité. L'opportunité de voir de nouvelles familles s'installer dans notre ville vieillissante et ainsi de maintenir voire développer nos écoles. L'opportunité de voir éclore de nouveaux talents, de nouvelles idées, de nouvelles énergies dans et pour notre cité.

Bien sûr, il y aura des difficultés à gérer, mais nous croyons à notre capacité collective de continuer à faire du Mesnil un village où le vivre ensemble (et non, le vivre "entre soi") existe réellement. À nous tous d'œuvrer dans ce sens.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour l'année 2016.

N'hésitez pas à nous contacter directement ou par l'intermédiaire de notre boite mail
mieuxvivreensembleaumesnil@gmail.com.

Frédéric LUZI
Martine POYER

Janvier

Deux lotos incontournables en janvier.
De nombreux lots à gagner, venez en famille, avec des amis
14h • Centre Georges Brassens

> Jeudi 21

Organisé par l'association Atout 'Âge

> Dimanche 31

Organisé par le Lions Club.

Conférences 2016 Histoire de l'Art
Sous les thèmes "peinture et architecture", l'historien de l'Art Lionel Cariou de Kerys vous invite au centre André Malraux les mercredis :

> 20 janvier
Les châteaux de la Loire

> 10 février
L'impressionnisme

> 16 mars
Moscou, la cité des Tsars

> Du samedi 23 au dimanche 31

De l'hyperréalisme à l'abstrait,
Jacques Berté et ses élèves exposeront des toiles nouvelles : peinture à l'huile, techniques glacis et pleine pâte.
Semaine : 14h/18h (fermeture le lundi)
Week-end : 11h/18h
Salle d'exposition Georges Brassens

> Samedi 23

Messe de la saint Vincent,
18h30 • Église Saint-Vincent

> Samedi 30

Concert les Musicales du Mesnil
Réservations office du Tourisme 01 39 62 63 64
21h • Église Saint-Vincent

Février

Les foires organisées par l'U.S.C.A.
Centre Georges Brassens

> Du jeudi 18 au lundi 22 février
Foire aux objets

> Du jeudi 17 au lundi 21 mars
Foire aux vêtements

> Du samedi 12 au dimanche 20

Exposition en hommage à Anne-Marie Breton. Artiste aux multiples facettes qui aimait l'art sous toutes ses formes... elle donnait du temps aux autres et peignait la vie, la joie
Salle d'exposition • Centre Georges Brassens

> Jeudi 18

Séance du Conseil municipal
21h • Hôtel de ville

Chez nos voisins, à Maisons-Laffitte

> Vendredi 22 janvier

Deux événements musicaux ce vendredi
• **Concert du Nouvel An** en faveur des actions de la vue, proposé par le Lions Club. Tarif unique 15 €
20h30 • Salle Malesherbes
• **Concert de musique liturgique russe,** organisé par le Rotary Club au profit de l'enfance malade et handicapée. Place numérotée : 20 € - 15 € -10 €
20h30 • Église Saint-Nicolas

CETTE ANNÉE, IL N'Y A PAS QUE LA COURONNE À GAGNER.

thiriet

Les surgelés à ma façon

5,75 €

au lieu de 5,95€

Horaires :

du Mardi au Jeudi
9h00 - 12h30/14h30 - 19h30

Vendredi et Samedi
8h30 - 19h30 (en continu)

Dimanche
8h30 - 13h

Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr

45, RUE MAURICE BERTEAUX - 78600 LE MESNIL LE ROI - 01 34 93 74 20

Comment pouvons-nous vous être utiles ?

axeo SERVICES

Particuliers & Professionnels

Maison / Nettoyage
Jardin / Espaces verts
Nounou - Petits travaux
Seniors & Autonomie
Sécurité & Économies
Services additionnels

50% de RÉDUCTION FISCALE*

N° Tél 01 39 62 84 90

WWW.AXEOSERVICES.FR

Agence Le Mesnil-le-Roi - 45 rue Maurice Berteaux - 78600 Le Mesnil-le-Roi - mesnil@axeoservices.fr

Société indépendante membre du réseau AXEO Services. * Valable uniquement pour les services aux particuliers régis par l'art. 199 sexdécies du CGI.

Vous recherchez des produits d'une extrême fraîcheur, vous aimez la qualité, alors n'hésitez pas...

LES JARDINS DU MESNIL

Un Univers de Fraîcheur

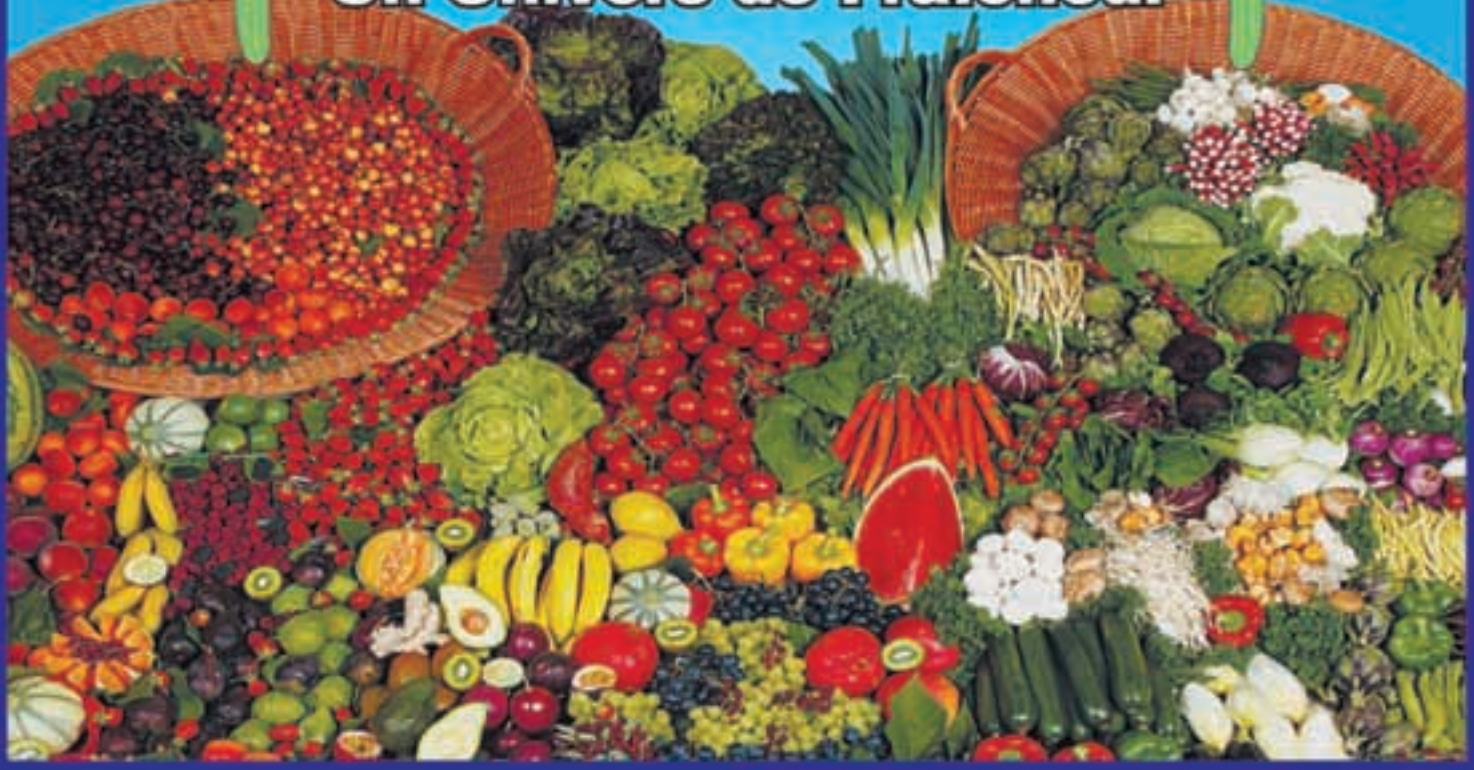

Horaires d'ouverture : • Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
• Sans interruption vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 • Le dimanche de 8h30 à 13h00

45, rue Maurice Berteaux - 78600 MESNIL LE ROI

01 39 12 17 31 - www.lesjardinsdumesnil.fr

PARKING GRATUIT